

L'actu du jour

L'informatique et les langues étrangères au brevet

Deux nouvelles épreuves s'inscrivent au menu du brevet des collèges 2008 : l'informatique et les langues étrangères.



Deux nouvelles matières viennent d'être inscrites au programme du diplôme national du brevet pour l'année 2007-2008. Les candidats devront désormais avoir un niveau minimum dans une langue étrangère et obtenir le B2I, soit le Brevet informatique et Internet. Les élèves devront notamment apprendre à utiliser un navigateur et un moteur de recherche sur Internet, ou organiser son espace de travail.

Mais, des problèmes apparaissent déjà. Certains **syndicats** d'enseignants avertissent que toutes les écoles ne disposent pas d'un nombre d'ordinateurs suffisant pour tous les élèves. Et surtout, certains professeurs se plaignent de ne pas assez bien connaître l'informatique. La direction nationale de l'enseignement scolaire veut rassurer en annonçant que l'on tiendra compte des différentes situations lors des examens finaux. Ces changements sont les premiers d'une grande transformation du brevet prévue pour 2010. En attendant, en 2008, il faudra être branché !

Syndicat : groupement de personnes qui ont la même activité et qui défendent leurs intérêts (droits, conditions de travail...)

Ariane Mélazzini-Déjean

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)